

Le Mag'

Numéro 10 - 2^{ème} semestre 2023



DOSSIER :
La parole aux jeunes

ÉDITORIAL

Le mot de la Présidente



© Annick BROSSIER - CCEV

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je vous adresse ces quelques mots d'introduction du Mag'. Et cette fois-ci, ce l'est d'autant plus que nous en célébrons la 10^{ème} édition.

Cela fait bientôt cinq ans que nous nous donnons ce rendez-vous semestriel qui permet de vous présenter les projets portés par la Communauté de Communes, de mieux vous en expliquer la teneur, mais aussi de mettre en lumière les petites mains et grandes initiatives publiques ou privées de notre territoire.

Au fil des pages, vous retrouverez ainsi différentes actualités locales parmi lesquelles la visite surprise – mais Ô combien marquante – de la Première Ministre Elisabeth Borne en avril dernier à l'Espace Gâtines. Vous découvrirez également la Micro-Folie « Arts en Folie », concept novateur de musée itinérant présentant de manière ludique et interactive les collections de 12 musées nationaux parmi lesquels le Louvre, le Centre Pompidou, le Château de Versailles ou encore le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac.

L'économie n'est pas en reste avec la présentation de ce tissu artisanal et commercial qui fait la richesse de notre territoire. Une page est consacrée aux aides proposées en matière d'immobilier d'entreprise par la Communauté de Communes aux entrepreneurs qui s'installent ou développent leur activité. Et parce que le dernier commerce est souvent, avec l'école et la vie associative, le ferment de la vitalité d'une commune, la CCEV vient d'élargir son soutien à l'acquisition de matériels pour les derniers commerces de première nécessité.

Et enfin, vous le savez, depuis de nombreuses années, la CCEV agit résolument en faveur de la transition écologique. Elle a ainsi été sélectionnée par la Région Centre-Val de Loire pour participer au programme européen LifeLet'sGo4Climate, autrement dit « Life : Osons la transition ! ». Jusqu'à présent tourné vers les élus, agents et collectifs de notre territoire, le dispositif va s'ouvrir progressivement à toute la société civile et à ses forces vives. Une soirée conférence/spectacle/débat aura lieu le 14 septembre prochain sur le thème de la transition et de la sobriété énergétique. Cette démarche se prolongera dans les mois suivants par des ateliers citoyens destinés à faire émerger des initiatives locales visant à réduire notre consommation d'énergie, à la fois pour notre portefeuille mais aussi pour notre planète. Nous vous y attendons nombreux !

Annick BROSSIER
Présidente de la CCEV
Maire de La Vernelle

SOMMAIRE

1 Votre Communauté de Communes p.4

2 Économie p.9

3 Environnement p.12

4 Tourisme & Culture p.14

5 Services à la population p.18

6 Dossier : la parole aux jeunes... p.19

7 Zoom sur... le village retraite Espoir Soleil p.22

8 Ça se passe chez nous... p.23

© Les Pop Corn Ladies au Festival de la Voix à Valençay - CCEV

Ce magazine est une publication gratuite éditée par la Communauté de Communes Écueillé - Valençay

Siège social : 4, rue de Talleyrand 36600 Valençay

Directrice de la publication : Annick BROSSIER / Responsable de la rédaction : Alice CAILLAT / Réalisation et conception : Éva DARDANT
Sous la responsabilité de Gilles BRANCHOUX

Impression : ALINEA 36 Imprimerie, 3, rue de Rondeau 36000 Châteauroux / Distribution : Groupe LA POSTE et les communes membres
Crédits photos et visuels : CCEV, SABA, Pxhere, Joël BEAUDOIN, Village Retraite Espoir Soleil, Mairie de Villentrois - Faverolles-en-Berry,
Ville de Valençay, AJEV, Enola Création

Dépôt légal : Février 2019 - ISSN 2650-3166 (imprimé) - ISSN 2650-6084 (web)

Si vous ne recevez pas ce magazine, merci d'envoyer un mail à : lemag@cc-ecueille-valencay.fr
avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale, email...).

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La CCEV reçoit la visite de la Première Ministre

Le 21 avril dernier, la Communauté de Communes Écueillé - Valençay, propriétaire et gestionnaire de l'Espace Gâtines recevait la visite de la Première Ministre Elisabeth BORNE, du Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques de France, Stanislas GUERINI, et de la Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, Dominique FAURE.

Cette visite officielle avait pour objectif d'échanger avec les usagers des France Services et les agents y travaillant, de mesurer la pertinence du service, d'identifier ce qu'il convient d'améliorer et de développer.

L'Espace France Services situé à Valençay est co-porté par la CCEV et la MSA (Mutualité Sociale Agricole) Berry-Touraine et en partie financé par l'État. Il est ouvert depuis janvier 2019 et traite plus de 5 500 demandes par an, ce qui en fait la première France Services du département !



© Visite de la Première Ministre à l'Espace Gâtines - CCEV

Nouvel agent au Dév Éco



Suite au départ de **Marine LOGIE** pour de nouveaux horizons professionnels, la CCEV vient de recruter un nouvel agent en charge du développement économique et des services à la population. **Jean-François CLO** est l'interlocuteur privilégié des partenaires de la CCEV autour des services à la population dont il accompagne l'essor.

En matière économique, il a pour missions principales d'accueillir les entrepreneurs pour l'achat, la location, la vente de terrains, l'accompagnement dans la définition de leur projet, la recherche de financements, etc. Il participe également à la construction et à la mise en œuvre de la stratégie économique de la CCEV.

Vous avez un projet et souhaitez être accompagné ?

Contactez Jean-François CLO au 02 54 00 34 57 / 07 87 78 85 44 ou par email à economie.ccev@gmail.com

Taxe de séjour

La taxe de séjour est collectée par la Communauté de Communes et vise à participer au financement des actions de promotion et de mise en valeur du territoire, voire à la protection et la gestion d'espaces naturels à des fins touristiques. Elle est due par tous les hébergeurs touristiques qui la collectent auprès de leurs visiteurs. Pour rappel, chaque hébergeur touristique a l'obligation de déclarer son hébergement en Mairie. Il doit ensuite effectuer sa déclaration de taxe de séjour auprès de la CCEV pour l'année N et régler le montant avant le 20 janvier de l'année N+1. Plus d'informations sur la taxe de séjour ? Rendez-vous sur le site de la CCEV.

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



© Pxhere

Le budget 2023 a été voté en avril

Le 11 avril, le Conseil Communautaire a voté le budget prévisionnel 2023. Nous vous présentons ici le récapitulatif des éléments composant le budget ainsi que les chiffres clés.

FONCTIONNEMENT

BUDGET GÉNÉRAL : 6 333 100 €

ZONES D'ACTIVITÉS : 35 435 €

ABATTOIR : 705 156 €

INVESTISSEMENT

BUDGET GÉNÉRAL : 2 467 583 €

ZONES D'ACTIVITÉS : 211 882 €

ABATTOIR : 170 000 €

BUDGET GLOBAL
(fonctionnement + investissement)
10 MILLIONS D'EUROS

RECETTES ENVISAGÉES EN 2023

858 000 €
PRODUITS DES SERVICES

404 000 €
**SUBVENTIONS
POUR TRAVAUX**

3 718 343 €
IMPÔTS *

400 000 €
EMPRUNT

1 359 672 €
DOTATIONS

FISCALITÉ

Les taux et produits votés par la CCEV en 2023 :

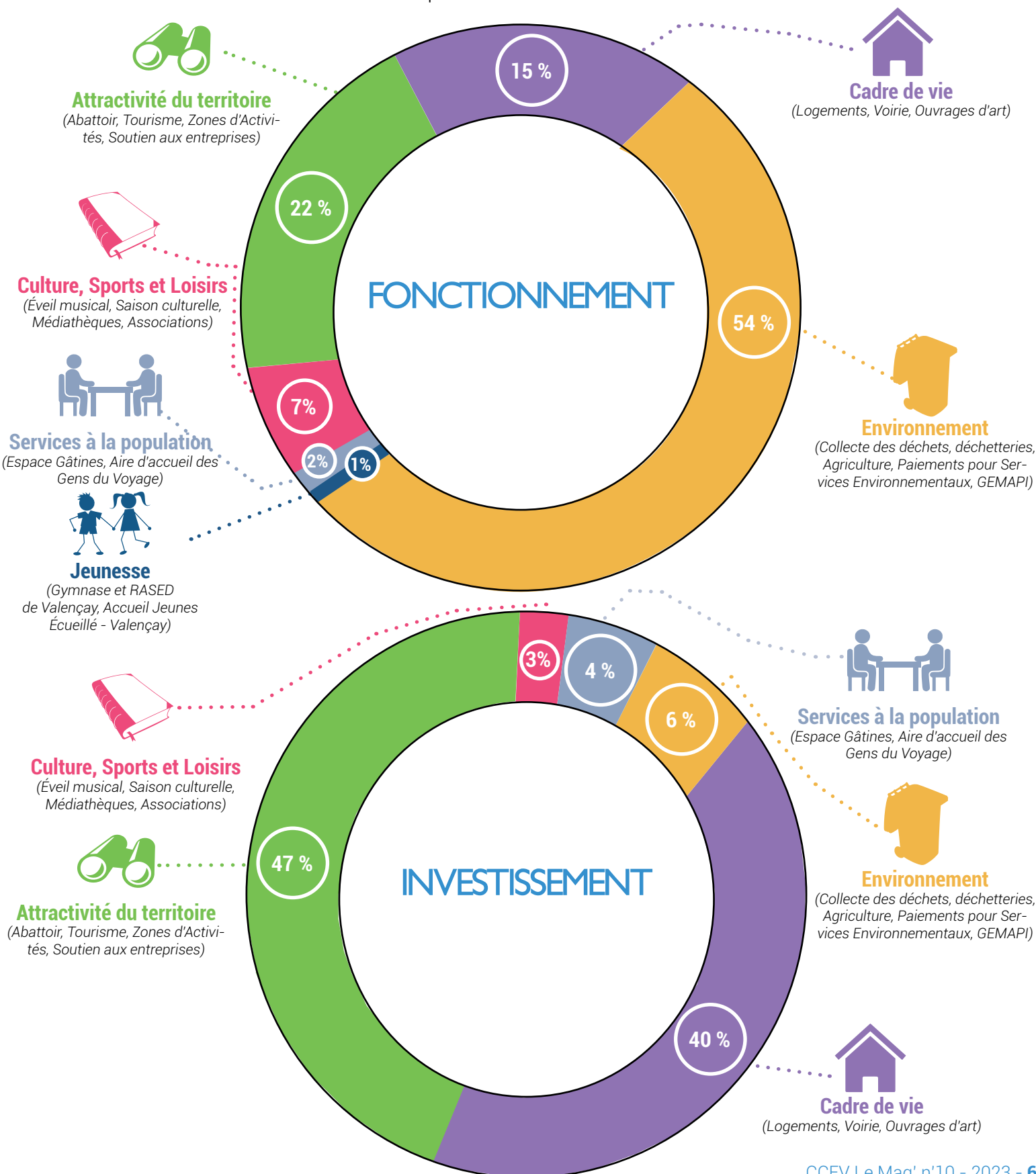
- **THRS** (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires) : **7,94 %**
 - **TFB** (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) : **2 %**
- **TFNB** (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) : **1,94 %**
 - **CFE** (Cotisation Foncière des Entreprises) : **22 %**
- **TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : **17 %**
 - **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) : **80 000 €**

* dont 581 464 € reversés chaque année directement à un fonds de solidarité nationale

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La répartition des dépenses par service

Afin d'appréhender le budget de la CCEV et ce qui le compose, voici une répartition des dépenses d'investissement et de fonctionnement affectées par service.



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À la rencontre de... Luçay-le-Mâle

Le territoire de **LUÇAY-LE-MÂLE** est habité depuis la nuit des temps.

Des fouilles archéologiques ont mis à jour des sites de taille de haches de silex montrant une activité humaine très ancienne. La commune s'est développée grâce à la richesse de sa nature et de son sous-sol. La présence de minerai a permis la création d'ateliers de fonderie à l'âge de fer, comme l'atteste par exemple la toponymie locale des lieux-dits ("Le Minerai", "La Forge", ...).

L'empire romain octroyait à ses officiers à leur retraite une propriété sur les terres conquises. Lucius, "la lumière", devint ainsi maître de notre territoire. Une villa, un aqueduc et des thermes furent



© Vue sur Luçay-le-Mâle - Commune de Luçay-le-Mâle

construits à "Charnay". Son comportement colonialiste et son mauvais caractère donnèrent le nom à la commune... "Luçay le Mal" prétend la légende.

Le véritable développement économique est dû à la famille de VILLEMORIEN. Entrepreneur, visionnaire, ambitieux, Jean Baptiste Charles LE GENDRE de VILLEMORIEN industrialise la forge en créant le 1^{er} pilon hydraulique de France. Il crée la filature de Valençay, développe l'agriculture et modernise l'industrie du bois.

En 1803, le seigneur de Luçay vend sa propriété, l'une des plus importantes de notre pays, à Charles-Maurice de TALLEYRAND-PERIGORD.

Luçay-le-Mâle s'exporte ! L'extraction du tuffeau local participe à l'érection des Châteaux de la Loire.

Les boulets de canon et la mitraille, produits à la forge, se retrouvent sur tous les champs de bataille des armées royales, révolutionnaires et de l'empire. Le Musée de la Pierre à Fusils rappelle les millions de silex taillés issus des "crots" locaux disséminés sur tous les continents.

Les Trente Glorieuses portent la commune. Dans les années 70, le village compte plus d'emplois que d'habitants. La crise du pétrole et une politique de désindustrialisation lamentent les entreprises. Aujourd'hui, pour appréhender le futur, la commune s'investit dans le bien être et la protection de la nature. Zéro Pesticide, l'Atlas de la Biodiversité, seule commune de l'Indre à être labellisée "Capitale de la biodiversité" et participant au projet "Territoire engagé pour la Nature", Luçay se réinvente.

Toutes les forces vives de la commune se battent quotidiennement pour préserver notre territoire. Comme l'ensemble du monde rural, le vieillissement de la population et la raréfaction des services publics nous pénalisent.

Heureusement, un pôle médical pour l'instant complet, le restaurant "Le Cheval Blanc" et le site de la Foulquetière, tous les artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises, l'ensemble des associations patriotiques, culturelles, sociales et sportives, nos deux théâtres privés, **notre école et tous les services municipaux** s'engagent pour notre commune et concourent au rayonnement de Luçay-le-Mâle.

La commune de Luçay-le-Mâle

CARTE D'IDENTITÉ

- Située au nord ouest du Berry, au centre de la CCEV
- 1 375 habitants
- **SUPERFICIE** : 68 km²
- **CONSEIL MUNICIPAL**
Maire : Bruno TAILLANDIER et 14 élus constituent l'équipe municipale

CONTACTER LA MAIRIE :

Tél. 02 54 40 43 31

Email : mairie@ville-lucaylemale.fr

www.lucaylemale.fr

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À la rencontre de... Valençay

VALENÇAY est bien connue pour ses deux AOC vins et fromage et pour son magnifique château qui domine la vallée du Nahon. La ville de Valençay doit son nom au gallo-romain Valens qui possédait en ces lieux une villa valenciacus (domaine de Valens). Une forteresse de pierres fut érigée au début du 11^{ème} siècle. À cette même époque, les Templiers fondaient au-delà du Nahon une commanderie. Le château féodal fut rasé en 1540 par la famille d'Estampes qui commença la construction du château actuel et qui contribua sur plusieurs générations au développement de la ville devenue un centre très actif au 17^{ème} siècle.

Les nouveaux châtelains, Charles LEGENDRE DE VILLEMORIEN, puis en 1803 Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD, contribuèrent également à la prospérité de Valençay. La ville inaugura avec faste l'arrivée de l'eau et du gaz d'éclairage en 1897.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle fut un lieu de parachutage d'armes et de ravitaillement pour les maquisards cachés dans les forêts proches. Le château abritait alors des trésors du Louvre et d'autres collections prestigieuses pendant ces années si sombres.

L'histoire de Valençay est également marquée par l'arrivée en 1928 de Max HYMANS, homme important, honoré localement par une riche exposition.

Vivre à Valençay en 2023, c'est disposer de nombreux services en faveur de la jeunesse avec le centre multi-accueil comprenant une crèche, une halte-garderie, un centre de loisirs, des écoles et un collège ainsi que différents services de proximité : la poste, la perception, la circonscription d'action sociale, la gendarmerie et le centre de secours.

Plusieurs services intercommunaux sont aussi présents : la médiathèque, le Point Information Jeunesse, une déchetterie et l'Espace France Service qui permet d'accompagner les démarches administratives de chacun. Un centre hospitalier, un pôle pluridisciplinaire de santé, 2 médecins, un EHPAD, un cabinet kinésithérapeute ainsi que 2 pharmacies constituent une large offre de soins.

Notons également d'autres activités : un cabinet vétérinaire, des banques, des artisans, des com-

merces variés et un marché le mardi matin, font partie de la vie économique de la commune. L'emploi est très diversifié (dont 400 dans le médico-social).

Vivre à Valençay, c'est aussi profiter d'un cadre de vie agréable offrant des espaces de promenades où la nature est préservée, des parcours de pêche le long du Nahon, des sentiers de randonnées. Plus de 60 associations proposent toute l'année de nombreuses activités et manifestations pour tous les âges.



© Vignes et Château de Valençay - Enola Création

Ville touristique, inscrite aux plus beaux détours de France, dotée de 8 points de restauration et de multiples hébergements, d'un camping avec une piscine ouverte au public en juillet et août, elle se mobilise avec dynamisme pour bien accueillir plusieurs dizaines de milliers de visiteurs en saison.

La commune de Valençay

CARTE D'IDENTITÉ

- Située au nord de la CCEV
- 2 383 habitants
- **SUPERFICIE** : 1 580 ha
- **CONSEIL MUNICIPAL**
Maire : Claude DOUCET et 18 élus constituent l'équipe municipale

CONTACTER LA MAIRIE :

Tél. 02 54 00 32 32
Email : commune@mairie-valencay.fr
www.valencay.fr

Service Dév Éco
Jean-François CLO

Tél. 02 54 00 34 57
07 87 78 85 44

Email : economie.ccev
@gmail.com

Ça bouge sur le territoire... on vous présente
les petits nouveaux !

ATELIER GRAPHIQUE 36 À VALENÇAY

Après plus de 22 ans à son compte à Loches en tant que graphiste, décorateur, peintre en lettres, **Patrick LAPUENTE** a transféré son entreprise à Valençay en janvier 2023. Il propose ses services aux entreprises, associations, collectivités et particuliers pour tous les travaux d'impression grand format, signalétique, décoration, publicité sur tous supports...



© Patrick LAPUENTE - CCEV

Adresse : 29, rue de la République à Valençay

Tél. 02 54 40 93 77 ou
06 88 87 21 81

Email : patrick.lapuente
@orange.fr



UN PEINTRE À ÉCUEILLÉ

Steven TESTU, 27 ans, s'est formé chez son père où il a obtenu, après un apprentissage, un CAP, un BP peinture et une mention complémentaire en décoration, avant d'y être salarié pendant 8 ans. Fin décembre 2022, il décide de reprendre l'entreprise familiale. Il est actuellement à la recherche d'un salarié.



© Steven TESTU - CCEV

Adresse : 70, rue du 11 Novembre à Écueillé

Tél. 06 43 26 08 52

Email : steven36240
@hotmail.fr

L'AUBERGE DU NAHON À VICQ-SUR-NAHON

Fabrice RIVANI est commerçant sur Paris et sommelier de formation. Habitant de Vicq-sur-Nahon, il décide de reprendre l'Auberge en mai 2023. Il propose une cuisine bistronomique les soirs, weeks-ends, jours fériés et une cuisine bistro les midis en semaine qui s'appuie principalement sur des produits locaux et bios. Il propose également des tables d'hôtes et emploie 4 personnes dont 2 en salle et 2 en cuisine.



© Fabrice RIVANI - CCEV

Adresse : 14, rue de l'Église à Vicq-sur-Nahon

Tél. 09 55 70 97 54

Email : laubergedunahon
@gmail.com

L'entreprise Beaudoin : de l'or dans les mains

Joël BEAUDOIN est un enfant du pays. Originaire de Villegouin, ce ferronnier d'art a reçu en avril dernier l'Ordre National du Mérite, couronnant une très belle carrière.

C'est en 1978 qu'il obtient son BEP ouvrages métalliques, puis part faire le tour de France avec les Compagnons du Devoir pendant 5 ans.

Il reçoit le "Prix National des Métiers d'Art" en 1985, et devient compagnon du tour de France en 1986.

En 1988, il décide de créer sa propre entreprise dans son village natal et obtient le titre de "Maître Artisan" en 1989.



© Joël BEAUDOIN

Véritables œuvres d'art, du portail aux escaliers, en passant par le mobilier, ses créations sont forgées et travaillées dans le respect de la tradition. Toutes les pièces sont assemblées après avoir fait l'objet d'une recherche approfondie aboutissant à une esquisse fidèle aux exigences d'une clientèle locale et nationale : la Chapelle de Talleyrand à Valençay, les Jardins et Arboretum de Poulaines ou encore des Châteaux en Bretagne et des hôtels particuliers à Paris.

Pour réaliser ses ouvrages uniques et personnalisés, il est accompagné de son épouse, en charge de tous les aspects administratifs, de la mise en forme des dessins et de l'étude de projets, et de trois salariés à qui il apprend continuellement le métier, la transmission du savoir-faire étant essentielle dans sa conception du métier.

Il reçoit ainsi régulièrement des stagiaires de l'École de Varzy, dans la Nièvre, et a formé de nombreux apprentis dont 2 ont reçu les médailles d'or aux "Meilleurs Apprentis de France".

Soucieux de l'avenir de son entreprise et de ce qu'elle adviendra à son départ, il nous confie que son fils devrait normalement reprendre la suite d'ici quelques années, après avoir effectué, lui aussi, son tour de France avec les Compagnons.

Au regard de cette carrière au service de l'artisanat d'exception et des années à venir encore prometteuses, c'est avec beaucoup de fierté que nous adressons nos félicitations les plus chaleureuses à Joël BEAUDOIN pour cette remise de l'Ordre National du Mérite. Une distinction bien méritée !

VOUS SOUHAITEZ LES CONTACTER ?

Ferronnerie Joël BEAUDOIN

13, route de Buzançais 36500 VILLEGOUIN

Tél. 02 54 38 53 43

Email : beau.fer@orange.fr

www.ferronneriebeaudoin.fr



© Exemple de réalisation - Joël BEAUDOIN

La CCEV soutient ses entreprises !

Les commerces et entreprises artisanales jouent un rôle majeur dans l'animation et la vitalité de nos territoires ruraux. C'est pourquoi, dans le cadre de sa compétence "Développement économique", le Conseil Régional Centre-Val de Loire propose de nouvelles modalités d'intervention pour les communautés de communes en faveur des entreprises.

LES AIDES DE LA RÉGION :

Taux d'aide maximal : 30 % des dépenses subventionnables

Montant de subvention plafonné à 20 000 € (sauf exception)

Entreprises éligibles (sous certaines conditions) :

- Commerces alimentaires
- Commerces de première nécessité et artisans de proximité
- Métiers de bouche
- Métiers d'art
- Artisans du bâtiment
- Restauration hors chaînes intégrées
- Biens et services culturels de proximité

Nature des dépenses éligibles

- CRÉATION/REPRISE :

- Investissements amortissables nécessaires à l'activité (hors immobilier et hors véhicules commerciaux)
- Montant du rachat de parts sociales dans un projet de reprise de société

- DÉVELOPPEMENT :

- Matériel de production neuf, d'occasion ou reconditionné immobilisable amortissable nécessaire à l'activité
- Dépenses immobiliers (hors foncier)
- Dépenses liées à la transition numérique
- Investissements liés à la transition écologique

LES AIDES DE LA CCEV

Taux d'aide maximal : 20 % des dépenses subventionnables

Montant de subvention plafonné à 5 000 €

Entreprises éligibles (TPE de 0 à 49 salariés inclus, dont le chiffre d'affaires n'excède pas 10 millions d'euros) ayant leur siège social ou leur établissement secondaire sur le territoire de la CCEV :

- Activités du bâtiment
- Métiers de bouche
- Artisanat de fabrication
- Activités commerciales pour une superficie de moins de 300m²
- Bar/restaurant (hors vente à emporter sous franchise)
- Salon de coiffure, soins de beauté, bien-être
- Commerce et réparation d'automobiles, de motos, de poids lourd et d'engins agricoles
- Service à la personne
- Commerces non sédentaires ayant leur siège sur le territoire intercommunal et réalisant au moins 2 marchés sur le territoire intercommunal
- Biens et services culturels de proximité
- Magasin de producteur ayant statut d'entreprise commerciale

Nature des dépenses éligibles :

- Aide à l'immobilier d'entreprise (hors foncier)
- Acquisition de matériel dans le cadre du dernier commerce de première nécessité de la commune (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie-traiteur, épicerie, bar, restaurant, garage automobile)

LES ENTREPRISES AIDÉES DEPUIS 2021 :

- **SCI PALA à Valençay :**
Création d'un atelier de découpe
- **ÉVASION BEAUTÉ à Écueillé :**
Agrandissement du bâtiment
- **GARAGE DE CROTZ à Gehée :**
Création d'un bâtiment de stockage
- **GARAGE CHEROUVRIER à Écueillé :**
Rénovation d'un bâtiment
- **ALC DÉCO à Vicq-sur-Nahon :**
Création d'un atelier de peinture

Le parcours des emballages et papiers suivi par les élus...

Depuis de nombreuses années, chaque foyer de la CCEV dispose de 2 poubelles : l'une pour les ordures ménagères, l'autre pour le tri des emballages et papiers. Une fois triés, qu'arrive-t-il à ces déchets ? Les élus du territoire sont partis découvrir, pour vous, les étapes du recyclage depuis votre poubelle jaune jusqu'à leur nouvelle vie !

1. LE GESTE DE TRI : Les produits que nous achetons sont principalement emballés. Après consommation, ils sont déposés dans le bac de tri. Pour collecter davantage d'emballages, la simplification du tri vient d'être mise en place en France. Ainsi, la majorité des Français peut trier TOUS les emballages, y compris ceux en plastique, quant aux papiers (journaux, magazines, courriers, publicités, enveloppes, cahiers...), ils sont à trier, sans les déchirer et sans enlever les agrafes !

2. LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET PAPIERS TRIÉS :

Une fois vos emballages et papiers triés, les poubelles sont collectées par des ripeurs (ou éboueurs). À la CCEV, c'est l'entreprise Suez qui s'en charge. Ils sont équipés de camions biflux, ce qui permet de collecter en même temps les ordures ménagères et la poubelle de tri, tout en les séparant dans 2 compartiments. Les déchets collectés sont acheminés au centre de transfert de Vicq-sur-Nahon. Les ordures ménagères sont vidées d'un côté, puis rechargées dans un camion, et enfin emmenées au centre d'enfouissement de Villeherviers (41). Les emballages et papiers sont, quant à eux, vidés dans une benne. Une fois pleine, elle prend le chemin du centre de tri du SYTOM à Châteauroux.

3. LE CENTRE DE TRI : Les camions de collecte arrivent au centre de tri. Ils sont contrôlés et pesés à l'entrée pour mesurer les quantité et qualité des déchets réceptionnés. Ils sont ensuite mélangés à ceux des autres territoires. Les emballages et papiers sont régulièrement caractérisés. Il s'agit d'une étape importante. Elle participe à la vérification de la qualité du tri et permet la répartition des recettes issues de la vente des matériaux.

Ainsi 1 m³ de déchets réceptionnés de la CCEV est prélevé et mis sur un tapis de tri. Ils sont triés par matériaux. Il en existe 19 types : plastique souple, acier, plastique rigide, bouteille transparente, brique, aluminium, cartonnette, papier, refus de tri... Les contenus de la poubelle de tri vont avoir un parcours différent en fonction de leurs matériaux. Le centre de tri permet de séparer les matériaux grâce à un tri balistique, optique et manuel. Des opérateurs s'assurent de la qualité du tri et écartent les dernières erreurs. Les balles par matériaux sont réalisées puis expédiées dans des usines de recyclage.



© Visite des élus - CCEV

4. LES USINES DE RECYCLAGE :

Dans les usines de recyclage, les emballages et papiers subissent plusieurs étapes de transformation, différentes selon les matériaux, pour redevenir une matière première. Ils peuvent ainsi être broyés, lavés, fondus... À l'issue, ils prennent la forme de paillettes pour le plastique, pâtes pour le papier, lingots ou blocs pour les métaux par exemple.

5. NOUVELLE VIE DES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLÉS :

Une fois traités en usine de recyclage, les matériaux deviennent des matières premières secondaires, qui pourront être utilisées pour la fabrication de nouveaux emballages ou produits. Ils sont contrôlés pour s'assurer de leur qualité, afin qu'ils puissent servir à la fabrication de nouveaux produits ou être aptes au contact alimentaire. Ces matériaux recyclés sont vendus par les collectivités et les recettes ainsi récoltées servent à financer le parcours de tri et recyclage.

Maintenant vous savez tout, alors soyez vigilant et suivez les consignes de tri pour éviter que les coûts ne s'envolent !

Le vélorail : nouveautés 2023



© Vélorail - SABA

Le Vélorail de Valençay est en fonctionnement depuis la saison estivale 2022. En 2023, les trajets s'étoffent ! Vous pourrez désormais vous rendre jusqu'à la Gare de Luçay-le-Mâle et ainsi parcourir un total de 22 km aller-retour.

Le Syndicat Mixte pour la Valorisation du Train Touristique Valençay-Argy financé par la CCEV, investit pour vous avec 10 nouveaux vélorails. C'est un total de 80 personnes qui pourra s'essayer aux joies des rails !

Il sera ouvert du 1^{er} juillet au 2 septembre 2023. Chaque jour, 3 départs possibles :

- 10h : Départ de Valençay jusqu'à Luçay-le-Mâle soit 22 km aller-retour. Tarifs : Adultes : 15 € / Enfants de 4 à 11 ans : 8 € / Enfants de - de 4 ans : Gratuit
- 15h : Départ de Valençay jusqu'à La Gautherie soit 12 km aller-retour. Tarifs : Adultes : 12 € / Enfants de 4 à 12 ans : 6 € / Enfants de - de 4 ans : Gratuit
- 16h45 : Départ de Valençay jusqu'à La Gautherie soit 12 km aller-retour. Tarifs : Adultes : 12 € / Enfants de 4 à 12 ans : 6 € / Enfants de - de 4 ans : Gratuit

Quelques rappels : tous les vélorails sont à assistance électrique débrayable. Ils ne nécessitent aucune aptitude sportive particulière et sont accessibles à tous à l'exception des personnes à mobilité réduite. Les deux postes de conduite sont accessibles aux personnes d'1,30m minimum.

VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER ?

- Par téléphone au 07 81 04 61 32 - Ouvert de 10h à 17h du lundi au samedi
- En ligne sur : www.velorail-de-valencay.fr

En 2023, le dispositif intitulé **LES BONS PLANS** voit le jour ! Il regroupe le Train Touristique du Bas-Berry, le Vélorail de Valençay, le Château de Valençay et le Musée de l'Automobile. Il permet aux touristes et habitants de bénéficier d'une entrée à tarif réduit à partir du deuxième site visité. Une belle opportunité à saisir !

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?
Vous pouvez contacter chaque site individuellement ou prendre contact avec l'Office de Tourisme du Pays de Valençay.

LES BONS PLANS

Autour de Valençay

4 sites partenaires

Tarifs préférentiels
à partir du 2^{ème} site visité

Train Touristique
du Bas-Berry

www.traintouristiquedubasberry.com

Musée de l'Automobile
de Valençay
02 54 00 07 74

Vélorail de
Valençay

www.velorail-de-valencay.fr

Château
de Valençay
02 54 00 10 66

Renseignements
Office de Tourisme du Pays de Valençay
Tél : 02 54 00 04 42
www.valencay-tourisme.fr





© Randonnée sur le Sentier Découverte Benjamin Rabier - Mairie de Villentrois - Faverolles-en-Berry.

La randonnée à l'honneur : chaussez-vous bien !

LE PARCOURS DES DAMES À PELLEVOISIN

Le Parcours des Dames est un itinéraire de 48 km qu'il est possible de pratiquer à pied, à VTT ou à cheval. Il traverse 6 communes que sont Argy, Buzançais, Chézelles, Pellevoisin, Saint-Lactencin et Sougé. Il s'agit d'une ballade culturelle qui met en lumière les femmes de ce territoire :

Louise DE BRILLAC, Henriette-Louise DE BEAUVILLIERS, Marie-Julie D'AUVERGNE, Anne BOUCHARD, Estelle FAGUETTE, Irène CHAMPIGNY, Sarah CARYTH, Betty JACQUEY, Vanah YAMI, Raymonde VINCENT, Jacqueline FLORENTIN et Maria FÉRÈS. Chacune de ces personnalités a contribué à sa manière à l'histoire et à l'identité du territoire.

LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN

La route européenne d'Artagnan, certifiée itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, suit les traces du Mousquetaire historique qui a parcouru l'Europe à cheval en reliant Lupiac à Maastricht. Dans le cadre de la réalisation de ces 8 000 km d'itinéraires en

Europe, la route équestre européenne d'Artagnan passe par le Pays de Valençay en Berry sur un total de 70,7 km. Les communes suivantes sont concernées : Palluau, Villegouin, Levroux, Moulins, Gehée, Baudres, Langé, Vicq-sur-Nahon, Veuil, Valençay, Villentrois, Fontguenand et Lye. L'itinéraire (pour sa partie qui passe sur notre territoire) sera inauguré le 10 septembre 2023 à l'occasion de la fête équestre organisée au Château de Valençay. L'ensemble des équipements et signalétiques est coordonné par le Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry.

Office de Tourisme
du Pays de Valençay

Tél. 02 54 00 04 42

Email : tourisme.valencay@orange.fr

Le GR de Pays de Valençay

Le GR® de Pays de Valençay vient d'être re-homologué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre. Il comprend 6 boucles qui font chacune entre 50 et 90 km et met en valeur une thématique particulière fondée sur le patrimoine naturel ou bâti, l'histoire ou les personnages célèbres, les savoir-faire et les activités traditionnelles. Retrouvez ainsi les boucles :

- Châteaux et manoirs du Châtillonnais de 77,5 km
- Bois et bocage en Pays d'Écueillé de 81,5 km
- Levroux, porte de la Champagne berrichonne de 61,2 km
- Sentier Découverte Benjamin Rabier de 86 km
- Vins et Fromages de Valençay de 54,8 km
- Les Trois Rivières du Pays de Bazelle de 64,2 km

Une Micro-Folie en cours de déploiement

La CCEV a été retenue dans le cadre de l'Appel à Projets Micro-Folie 2022 financé par la Préfecture de Région et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Centre-Val de Loire pour déployer une Micro-Folie. Ce projet est piloté par le Parc de La Villette.

Mais, une Micro-Folie, qu'est-ce que c'est ?

Elle s'articule autour d'un Musée numérique qui regroupe 12 grandes institutions comme le Château de Versailles, l'Opéra National de Paris ou encore le Musée d'Orsay. Elle propose des contenus culturels ludiques à destination de tous (familles, groupes scolaires, associations, etc.) via un système numérique. Vous pourrez profiter très prochainement de nombreux chefs d'œuvres nationaux, animé par un Médiateur Culturel qui saura vous faire plonger dans leurs univers de création et les histoires insolites de ces œuvres !

Elle est accessible à tous gratuitement. La Micro-Folie proposera également des contenus locaux spécifiques (richesse patrimoniale du ter-

ritoire, gastronomie, etc). Un partenariat avec le Château de Valençay sera ainsi mis en œuvre.

Le dispositif est actuellement en cours de déploiement sur la Communauté de Communes.

Il s'agit d'une proposition mobile permettant de se déplacer de commune en commune. La mise en place de partenariats avec différentes structures locales (associations, écoles, médico-sociale, etc.) constituera la base de la programmation de l'année 2024.

Vous souhaitez travailler avec vos élèves, vos adhérents, vos publics sur un projet en lien avec la Micro-Folie ? Vous souhaitez aborder une thématique particulière ? Vous êtes un particulier et vous souhaitez en savoir plus ? Contactez-nous !



Service Culturel

Tél. 02 54 00 33 77

Email : culture@ccev.fr

La programmation d'Arts en Communes

• **LES LYELLIPUTIENNES LE 1^{ER} JUILLET À LYE** : *Ce festival pour petits et grands se déroule de 11h30 à 23h30. Au menu : des spectacles professionnels en accès libre (cirque, théâtre, marionnettes, musique...etc), des ateliers ludiques et créatifs et des lieux de convivialité pour vous désaltérer et vous restaurer.*

• **GOLIATH LE 28 JUILLET À LUÇAY-LE-MÂLE** : *Concert de Goliath chez l'habitant (repli en salle des fêtes en cas d'intempéries) organisé par l'Association ARTO à 19h30. Ce trio de chanson française s'adresse à tous les publics. Buvette et restauration sur place.*

• **L'INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES LES 3, 5, 9, 10 SEPTEMBRE À LA FERME-THÉÂTRE DE BELLEVUE**: *Repas-Spectacle de théâtre d'humour organisé par l'Association Caméléon Production à 12h30 et 19h30.*

• **TOURNÉE GÉNÉRALE LES 26 SEPT, 5, 8, 22 OCT. ET 10 NOV. À LA FERME-THÉÂTRE DE BELLEVUE** : *Repas-Spectacle de théâtre d'humour organisé par l'Association Caméléon Production à 12h30 et 19h30.*

• **JOURNÉE 70'S-80'S LE 14 OCTOBRE AU RELAIS DES PAS SAGES** : *Après-midi et soirée à thème avec deux concerts organisés par le Relais des Pas Sages à partir de 15h.*

Et par les communes :

• **DUO ISSU DE L'ENSEMBLE APPASSIONATO LE 5 AOÛT À VEUIL** : *Concert de musique en plein air organisé par la Commune de Veuil*

• **LE JEU DES PROVERBES LE 16 SEPTEMBRE À LUÇAY-LE-MÂLE** : *Spectacle de devinettes théâtrales organisé par la Commune de Luçay-le-Mâle*

TOUTES LES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES SUR :

WWW.ARTSENCOMMUNES.COM



L'exposition Max Hymans "Valençay - La France - Le Monde"

En 2023, Max Hymans est à l'honneur à Valençay. Cette grande exposition met en lumière le parcours riche et singulier de ce personnage qui fut très impliqué dans la vie politique locale et nationale, dans l'essor de l'aviation ainsi que dans des actions majeures de la Résistance au cours de la Seconde Guerre mondiale.

L'exposition est présentée sur trois sites et chacun d'entre eux développe une thématique rattachée à sa vie :

- **Le résistant** : les nombreuses pièces présentées et les documents originaux disposés dans les vitrines, de même que les panneaux explicatifs qui ornent la galerie d'Estampes, retraceront l'engagement et les actions d'envergure menées par Max Hymans au sein de la Résistance, notamment dans l'Indre.



© Inauguration de l'Exposition le 6 mai 2023 - Ville de Valençay

- **Le républicain** : de sa fonction de maire jusqu'à ses responsabilités ministérielles, en passant par ses mandats de conseiller général et surtout de député, ce volet de l'exposition évoque la présence importante de Max Hymans sur la scène politique locale et nationale ainsi que la constance de son engagement pour la chose publique.

- **L'homme de l'aviation** : les visiteurs découvrent les rôles fondamentaux joués par Max Hymans dans le domaine du transport aérien et dans la fondation de la Compagnie Air-France

EXPOSITION DE MAI À OCTOBRE 2023

- **Le résistant** est visible au Château de Valençay au tarif d'entrée en vigueur du Château
Tél. 02 54 00 10 66

- **Le républicain** est visible à la Médiathèque Intercommunale à Valençay aux jours et horaires d'ouverture, de la Médiathèque, accès gratuit
Tél. 02 54 00 14 38

- **L'homme de l'aviation** est visible à la Halle au Blé en accès libre
Tél. 02 54 00 32 32

Le retour de la Vapeur

"Le retour de la vapeur" se déroule tous les deux ans à Pellevoisin. Pour cette 5^{ème} édition, le focus est posé sur la marque *John Deere* avec l'exposition du plus grand rassemblement national de cette marque. Au programme également, l'exposition d'autres marques de matériels anciens comme la locomotive à vapeur ou la voiture à vapeur. La SABA assurera des transports au départ d'Écueillé et des navettes entre Juscop et Argy.

D'autres animations jalonneront ces deux jours : la petite ferme aux 90 animaux, artisanat local, balade en calèche tractée par un âne... Et bien sûr, le fameux bœuf à la broche au repas du samedi soir. Entrée : 3 € / Gratuit pour les enfants de moins 12 ans. Rendez-vous les 5 et 6 août 2023 !

Renseignements auprès du Syndicat d'Initiative :

06 09 99 39 43 / 06 80 71 78 74 ou sur www.pellevoisin.fr

Une belle réussite pour le premier "Jobs-Découvertes" !

En janvier 2023, 8 jeunes du territoire de la CCEV et inscrits à la Mission Locale ont pu bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi piloté par l'Espace Gâtines en partenariat avec la Mission Locale et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ce projet consiste à faire prendre connaissance des opportunités d'emploi et des spécificités des entreprises locales. Durant 2 semaines, un groupe de jeunes (de 16 à 25 ans) bénéficie d'un accompagnement renforcé mêlant des ateliers (rédaction de CV et lettre de motivation, découverte de l'application Wilby, simulation d'entretiens d'embauche et technique de recherche d'emploi) ainsi que des visites d'entreprises. Nous tenons à remercier vivement ces dernières de leur participation : CAT 36 à Vicq-sur-Nahon / Confection Boischaud Nord à Écueillé / Les Jardins du Nahon à Heugnes / Menuiserie Lebert et Beau à Valençay / Abattoir de Valençay.

Cette première édition a été une réussite : sur les 8 jeunes présents, aujourd'hui 6 sont en emploi, 1 est en formation et le dernier jeune est dans une phase de découverte mais cette fois-ci sur des périodes de stages.

Les jeunes ont grandement apprécié les rencontres avec les employeurs et les visites d'entreprises. Le projet est en cours de renouvellement !

Espace Gâtines
Cyril HUGUET

Tél. 02 54 00 07 68

Email : pij.valencay@orange.fr

Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles

Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) propose des actions de sensibilisation, de formation, d'animation, de jeux, etc. auprès de tous les publics. Il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes, effectue de la prévention et lutte contre les stéréotypes sexistes et les violences sexistes et sexuelles dans tout le département.

Il dispose de plusieurs services :

- Un service d'**accès aux droits** qui permet d'obtenir une information juridique confidentielle et gratuite assurée par des juristes notamment en droit de la famille (mariage, PACS, concubinage, divorce, séparation, autorité parentale, droit de visite, obligation alimentaire, filiation, etc.), des étrangers, de la consommation, du logement, etc. Une permanence sur rendez-vous est assurée au sein de l'Espace France Services à Valençay mais aussi à Châteauroux, Issoudun, Argenton-sur-Creuse, La Châtre, Le Blanc, Châtillon-sur-Indre.
- Un service **emploi** porté par une Conseillère en insertion professionnelle qui propose un bilan personnalisé, un soutien dans la recherche d'emploi, une préparation aux entretiens d'embauche, un accompagnement pour tout projet de formation... Les rendez-vous s'effectuent sur Châteauroux mais des déplacements à la demande sont possibles sur l'ensemble du département.
- Un service d'**accompagnement auprès des victimes de violences sexistes, sexuelles, conjugales et intra-familiales** et auprès des personnes victimes du système prostitutionnel. Les rendez-vous s'effectuent sur Châteauroux mais des déplacements à la demande sont possibles sur l'ensemble du département.

Le CMJ de Valençay vu par les élus

Nos Jeunes Conseillers Municipaux se réunissent environ une fois par mois. Les réflexions menées s'articulent autour de 3 axes :

• ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES :

Bientôt, ils espèrent pouvoir présenter le *city stade* qui sera situé près du collège. Grâce à ce projet, ils découvrent toutes les étapes qui permettent d'aboutir à sa création et son implantation : appels à projets, contacts avec des entreprises, rendez-vous, devis... Ce *city stade* sera également doté d'un module transgénérationnel.

Un espace de convivialité est bien sûr évoqué. Concernant l'environnement, d'autres sujets sont abordés. Par exemple, Youri rapporte que les corneilles font beaucoup de bruit et provoquent des nuisances sonores au Bas-Bourg à Valençay. Il est donc proposé de prendre contact avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et la Fédération des chasseurs pour étudier ce que nous pouvons faire ou mettre en place.

• SOLIDARITÉ :

Plusieurs sujets liés à la solidarité sont actuellement en cours de discussion, notamment autour du Téléthon et la possibilité de créer un atelier photophores pour l'édition de 2023.

La signature d'une convention est en préparation avec l'association Cat'étoiles (qui intervient auprès des chats en errance ou blessés sur la commune). Concernant les chats, l'association "One Voice" propose d'aider les chats libres en proposant de créer un Chatipi. Mme Julien, Présidente de Cat'étoiles offre son aide aux jeunes pour répertorier la population de chats libres sur l'ensemble de la commune.

Est également évoquée la possibilité de passer du temps avec les seniors, à la cantine ? au goûter ? directement à l'EHPAD ? Rien n'est encore arrêté, les jeunes doivent poursuivre leur travail pour monter ce projet.

• VIE LOCALE ET COMMUNICATION

Les jeunes souhaitent s'engager dans les différentes cérémonies patriotiques organisées sur la commune. Ils souhaitent aussi échanger avec les associations d'Anciens Combattants. Ce projet devrait voir le jour très prochainement.

Le CMJ d'Écueillé vu par les jeunes

• DEPUIS QUAND LE CMJ (CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES) D'ÉCUEILLÉ EXISTE-T-IL ?

C'est le premier CMJ, il a été créé en 2021. Une présentation a été faite à la Cité Scolaire à destination des CM1-CM2 et des collégiens en septembre 2021. Les élections ont eu lieu en octobre de la même année. Le CMJ a été créé par la volonté des élus d'Écueillé et proposé ensuite aux enfants domiciliés ou scolarisés sur la commune. Il y avait 6 filles et 6 garçons (maintenant 5) dont 6 Écueillois et 6 personnes de l'extérieur, une belle mixité.

• COMMENT SE DÉROULE UNE SÉANCE DU CMJ ? COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS ?

Arthur : On est 12 jeunes enfin 11 car il y en a un qui a démissionné.

Léna : On a des réunions tous les deux mois (commission et réunion plénière) et on prend les décisions ensemble.

Léo : On est une Junior Association avec un Président, une Trésorière et un Secrétaire mais on a aussi un Maire, 2 adjoints (1 fille et 1 garçon) et les autres élus sont des conseillers.

QUEL RÔLE A LE CMJ ? ET POURQUOI EN FAITES-VOUS PARTIE ?

Yéva : On avait envie de créer des projets.

Arthur : On avait envie de faire bouger la ville.

Camille : On voulait aussi connaître des gens et voir ce que c'est que d'être élu.

Léna : On souhaite aussi améliorer la vie de la commune.

QUELLES PROPOSITIONS ET PROJETS PORTEZ-VOUS POUR LA COMMUNE D'ÉCUEILLÉ ?

Margotte : Mettre en place des projets écologiques comme les actions contre les chenilles processionnaires.

Camille : Créer une serre, organiser une marche pour le ramassage des déchets, on a aussi pour projet de créer la "boîte à masques" : récolte des masques chirurgicaux qui ont été transformés en matériel de géométrie.

Yéva : Créer et diffuser l'info des colis solidaires pour la Croix Rouge.

Arthur : Proposer des manifestations, vendre des gâteaux sur le marché pour gagner de l'argent et faire d'autres projets.

Léna : Organiser des manifestations comme le Carnaval, l'après-midi Jeux de Société...

Léo : Organiser les journées de formation aux gestes de premiers secours.

Les jeunes de l'AJEV témoignent

L'Accueil Jeunes Écueillé – Valençay (AJEV), animé par la Ligue de l'Enseignement de l'Indre, et financé par la CCEV se déroulent dans les collèges d'Écueillé et de Valençay. Il est possible de bénéficier d'un accompagnement de projet. Cet accompagnement permet de mettre en place ses idées : organisation de sorties, séjours, aide aux animations. Les étapes sont nécessaires : définition du projet, budgétisation, élaboration d'un planning, recherche de financements. Ces temps développent de nombreuses compétences telles que l'écoute, la capacité à prendre des initiatives, le retour d'expériences avec Candice, Evan, Mathéo, Louna et Mathis.

J'ai fait mon projet qui est "découverte des métiers en rapport avec les animaux". Par exemple, j'ai pu passer une journée avec un vétérinaire, une demi-journée dans la ferme pédagogique Faune Flore et Utopies à Heugnes, et une matinée avec un soigneur de la réserve de la Haute-Touche et l'après-midi à visiter le parc. Au début du projet, j'ai cherché des informations et des idées sur internet lors des heures de permanences le mardi et vendredi au collège de Valençay. J'ai eu l'idée car j'adore les animaux, puis j'ai fait part de mon projet à plusieurs personnes, qui m'ont rejointe dans l'organisation (Lysa et Léontine). Nous avons financé le projet, grâce à des actions d'auto-financement, pour payer les repas et les entrées de la réserve ; car nous participons à une prestation s'appelant "soigneur d'un jour". Pour récolter cet argent, nous avons fait des marchés en vendant des gâteaux, en faisant du porte à porte pour vendre des serviettes brodées et en vendant des gâteaux, lors d'un concert à Valençay. Candice avec Lysa et Léontine, réalisé en avril 2023

© AJEV



Je suis venu le mardi midi et vendredi midi pendant 4 semaines, pour organiser mon projet : animation survie et création de cabanes dans la nature. J'ai regardé sur internet ce qu'il fallait faire : les outils nécessaires, le lieu où l'on pouvait faire le projet. J'ai défini le jour, l'heure, le nombre de personnes pouvant participer. Ce que j'aime dans l'accompagnement de projet, c'est qu'on peut tout créer. J'ai énormément aimé être accompagné par l'animatrice pour préparer mon projet, être avec les amis lors de cette journée et passer un moment dans la nature. J'ai proposé cette animation dans le programme d'activités de l'AJEV et nous étions 10 à cette journée. Je souhaite refaire ce projet. Evan, réalisé le 17 avril 2023

DOSSIER : La parole aux jeunes

CCEV, permet aux jeunes de créer des projets. Chaque semaine, des permanences de projet hors du temps scolaire en sollicitant Julie, l'animatrice.

animaux, découverte des métiers ou animation d'activités. Pour cela, plusieurs documents ; et parfois écrire un dossier de subvention, présenté ensuite à un jury ! L'organisation et la planification d'un projet.

AJEV

Julie CHATEAU

Tél. 06 07 60 92 14

Email : ajevfol36@gmail.com

Nous faisons un projet pour aller en Vendée, et plus précisément au Puy du Fou. Depuis octobre 2022, notre groupe a fait des recherches pour trouver le logement, les activités, le trajet. Nous avons regardé les tarifs pour faire le budget prévisionnel, puis nous avons fait un dossier de subvention, que nous avons présenté devant un jury composé d'une personne de la CAF, de la MSA et du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. La présentation était stressante mais ça s'est très bien passé. Depuis décembre, nous faisons aussi des actions d'autofinancement : vente de gâteaux et de décorations aux marchés, concert à Valençay... Louna avec Anna, Amelya et Jeanne, réalisation en juillet 2023



Je monte un projet pour partir au Futuroscope et au parc Terre des dragons dans la Vienne. Je suis dans la phase de l'élaboration du budget. Ce que j'aime dans l'accompagnement de projet, c'est qu'on peut y faire ce dont on a envie et que ce soit réalisable. C'est mieux de venir et de se dire que c'est possible. Je prévois de faire un dossier de subvention et des actions d'autofinancement. Mathis, réalisation à venir

Avec 6 amis, nous avons créé un projet : 2 journées de tournage et de montage vidéo. Nous avons dû prévoir le matériel et réserver les salles pour le réaliser : la salle des fêtes de Vicq-sur-Nahon. Nous avons fait pleins de vidéos différentes (court et long métrage). Mathéo, réalisé en décembre 2022

L'association du Village Retraite Espoir Soleil a été créée en 1974 et la construction des premiers logements s'est terminée en 1978. Il s'agit d'une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général. Cette résidence services non médicalisée accueille des personnes autonomes, valides, âgées de 60 ans ou plus.

Véritable alternative à la maison de retraite traditionnelle, les résidents séjournent en toute indépendance dans des pavillons individuels dans un cadre chaleureux et verdoyant, proche des commodités. Le Village Retraite Espoir Soleil dispose actuellement 84 pavillons tous de plain-pied, du F1 bis au F4.

Les personnes accueillies viennent de la France entière et sont issues de tous les milieux sociaux, ce qui permet une véritable mixité sociale.

Un restaurant est ouvert tous les jours de l'année.

Le midi, il propose des repas cuisinés sur place avec des produits frais provenant en partie de producteurs locaux. Le repas du soir ou potage est également cuisiné et porté directement au domicile des résidents. Un service de portage à domicile des repas est également proposé.



© Village Retraite Espoir Soleil

Un système de téléassistance permet aux résidents de contacter quelqu'un rapidement en cas d'urgence et ce 24h/24 et 7j/7.

Les résidents peuvent aussi bénéficier d'un soutien ou d'une aide dans les domaines suivants :

- Administratif (courrier, rendez-vous)
- Domestique (dépannages quotidiens, petits réparations, montage de meubles, ...)

L'établissement n'est pas médicalisé mais le médecin généraliste consulte une fois par semaine au



© Village Retraite Espoir Soleil

sein du Village Retraite. Il est également en lien avec le cabinet d'infirmières qui intervient tous les jours pour dispenser les soins nécessaires.

En partenariat avec plusieurs associations spécialisées, des aides à domicile assistent les personnes qui en ont besoin dans leurs tâches quotidiennes (ménage, lessive, toilette, sorties, courses, ...). Pour cela, ils peuvent bénéficier de l'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) à domicile, versée par le Conseil Départemental, pour aider à financer ce renfort.

De nombreuses activités sont également proposées : chaque mois, un programme d'animations est conçu en lien avec les résidents pour s'adapter à leurs besoins et à leurs demandes. Chacun peut exprimer ses envies, sa créativité, ses talents et ainsi conserver ou reprendre confiance.

Certaines animations sont préparées par les résidents eux-mêmes. Cela leur permet de partager leur savoir et leur expérience.

Il est possible d'effectuer un séjour découverte afin de découvrir la vie quotidienne au sein du Village Retraite Espoir Soleil. Vous y rencontrerez les résidents et le personnel, goûterez à la cuisine et participerez aux diverses activités organisées !

Un séjour est indispensable pour conforter votre choix et il est préalable à toute admission.

Rue de la Taille - 36360 LUÇAY-LE-MÂLE

Tél. 02 54 40 43 97 (de préférence du lundi au samedi de 8h à 17h)

Email : espoir-soleil@orange.fr

Site internet : www.village-retraite.org



Village Retraite Espoir Soleil

Découvrez les actualités du territoire passées et à venir !



Panneau Pocket : un outil de communi- cation important

Panneau Pocket est une application mobile permettant d'informer les habitants en temps réel. Plusieurs communes de la CCEV l'utilisent : **Écueillé, Frédille, Gehée, Heugnes, La Vernelle, Luçay-le-Mâle, Lye, Pellevoisin, Valençay, Villegouin, Villentrois - Faverolles-en-Berry** ainsi que le **Syndicat des Eaux du Boischaut Nord**. Téléchargez l'application PanneauPocket sur l'Apple Store ou le Play Store.

Les Jeux Olympiques 2024

Le Département de l'Indre a été l'un des premiers Départements labellisés **TERRE DE JEUX 2024**. Ainsi, le Centre National de Tir-Sportif Châteauroux-Déols accueillera les épreuves olympiques et paralympiques de cette discipline sportive lors des Jeux de Paris 2024.

340 athlètes olympiques et 160 athlètes paralympiques seront accueillis pour un total de 15 épreuves olympiques de tir et 13 épreuves paralympiques de para tir sportif.

Il s'agit pour l'ensemble du Département, d'une belle récompense et visibilité. Rendez-vous en juillet et août 2024 !

Le Festival de la Voix : franc succès pour Les Pop Corn Ladies !

Plus de 130 personnes ont assisté au concert le 13 mai 2023.



© Les Pop Corn Ladies au Festival de la Voix - CCEV

Signature de la convention avec la CAF



© Signature de la Convention avec la CAF - CCEV

Le 21 mars, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Indre signait, avec la CCEV et les communes de Valençay, Écueillé et Luçay-le-Mâle, la nouvelle Convention Territoriale Globale pour la période 2023-2026. Cette convention scelle la coopération entre les services enfance-jeunesse de la CCEV, des communes concernées et la CAF.

Date anniversaire à retenir : le 30^{ème} Grand Prix Cycliste Christian FENIOUX se prépare !

La commune de Heugnes accueillera à nouveau le 14 août prochain le 30^{ème} Grand Prix cycliste "Christian FENIOUX", souvenir Gilles MALARD.

C'est l'Union Cycliste de Châteauroux (UCC) qui organise depuis 1993 ce grand rendez-vous annuel. Cette manche compte pour la coupe de France de Division Nationale 2, et l'on peut, sans crainte, affirmer que c'est un événement sportif de premier plan sur notre territoire. Il empruntera les routes de Heugnes, Pellevoisin, Selles-sur-Nahon, Frédille et Jeu-Maloches.

Des coureurs de renom tels que Bryan COCCUARD, Morgan LAMOISSON ou encore Nicolas VOGONDY ont fait l'histoire de cette course réservée à l'élite de la discipline.

Nous souhaitons pleine réussite à cette compétition. Venez encourager les 180 coureurs !

le musée de l'automobile

PRÉSENTE

LES POPULAIRES
DES ANNÉES
1960/1970

RENDEZ-NOUS VISITE
DU 1^{ER} AVRIL AU
5 NOVEMBRE 2023



EXPOSITION 2023 ORGANISÉE PAR L'AMAV



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉCUEILLÉ - VALENÇAY

23, avenue de la Résistance 36600 VALENÇAY / ☎ 02 54 00 32 38 / accueil@ccev.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Suivez aussi toutes nos actualités sur :

www.cc-ecueille-valencay.fr

